

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, que :

Lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 28 octobre 2024, à 19h30 à la salle du conseil située au 10, rue Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie seront déposés le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Cet avis est donné conformément au deuxième alinéa de l'article 176.1 *du Code municipal du Québec*.

DONNÉ à Sainte-Mélanie, ce 23^e jour d'octobre 2024.



Me François Alexandre Guay
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication au verso

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca et l'avoir affiché à la Municipalité à l'endroit prévu à cette fin, le 23 octobre 2024, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour d'octobre 2024.



**François Alexandre Guay, LL.M. Fisc.
Directeur général
et greffier-trésorier**